



PANEL

**195**

**ENFANTS  
DE 3 À 18 ANS**

**MANIFESTE**  
**pour une scolarisation**  
**effective de tous les enfants**

**PAPILLONS BLANCS EN CHAMPAGNE**

136 Rue Georges Charpak  
51430 Bezannes  
0326065705

**ÉDITÉ**

03.08.2023



# ÉDUCATION



## En France, tous les enfants sont supposés avoir le droit d'aller à l'école.

Mais dans les faits, la réalité est toute autre. De nombreux enfants en situation de handicap sont confrontés à des conditions de scolarisation inadaptée à leurs besoins, à leurs envies, ainsi qu'à la spécificité de leur handicap. Certains ont un « bout » de solution. D'autres sont en attente de solutions de dernière minute, en école spécialisée ou dans leur école de quartier. Nombre d'entre eux ne bénéficient pas de solutions de scolarisation pleines et entières.

L'éducation ne peut pas et ne doit pas être une simple promesse ; avoir un handicap ne peut et ne doit pas être une source d'exclusion du système éducatif. C'est à l'école de se transformer, de s'adapter, pour pouvoir accompagner chaque enfant. Par ce manifeste, l'Unapei évalue les avancées et les grands chantiers à mener sur les territoires pour que les enfants cessent d'être privés de leur droit fondamental à l'éducation.

En forçant la prise de conscience, l'Unapei veut, plus que tout, mobiliser toutes les forces-vives de notre pays - élus, décideurs publics, professionnels de l'Education nationale, professionnels du médico-social pour qu'ensemble nous puissions œuvrer et instaurer des solutions adéquates pour chaque enfant. **Les priver de l'école, c'est les priver d'une part essentielle de leur enfance et de leur vie. Et ils n'ont pas le temps d'attendre pour vivre leur vie d'enfant !**

**Luc GATEAU**, Président de l'UNAPEI

Pour les seuls enfants accompagnés par les Papillons Blancs en Champagne, **97 enfants de 3 à 18 ans ne bénéficient d'aucune scolarisation !** Ils sont nombreux à bénéficier de moins de 12 heures de scolarisation par semaine.

Malgré l'interpellation du Directeur académique, malgré la saisine du délégué de Défenseur des droits, rien ne bouge. Chaque famille doit se débrouiller, un des deux parents est contraint de quitter son emploi, précarisant le foyer. Les chances de progression des enfants sont réduites à néant.



Quelle société accepte de mettre de côté certains de ces enfants. Nous réclamons que soit respecté le droit à l'éducation pour chaque enfant ! Si l'école ne veut pas venir à eux, notre Association est prête à aller à l'école ! **L'institution scolaire doit s'ouvrir !**

**Béatrice Barreda**, Présidente des Papillons Blancs en Champagne

PANEL

195

ENFANTS  
DE 3 À 18 ANS

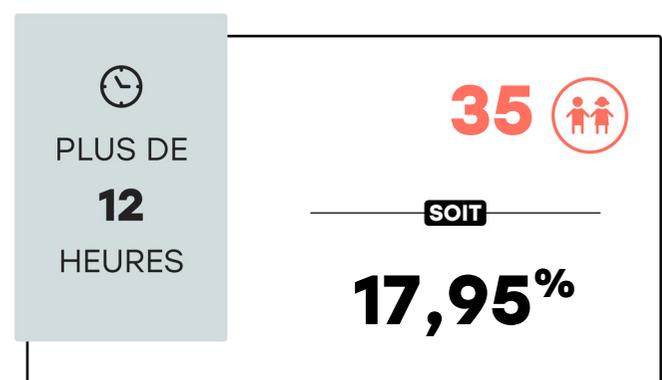
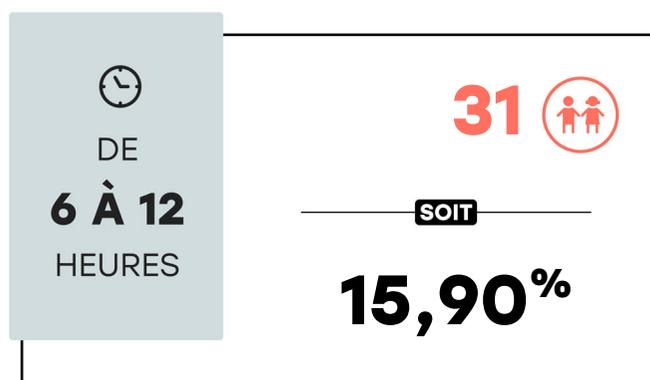
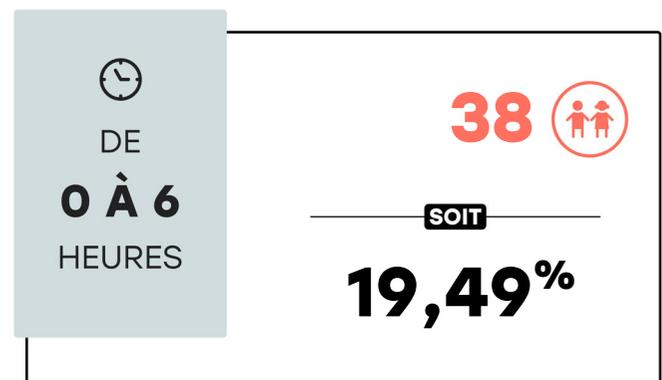
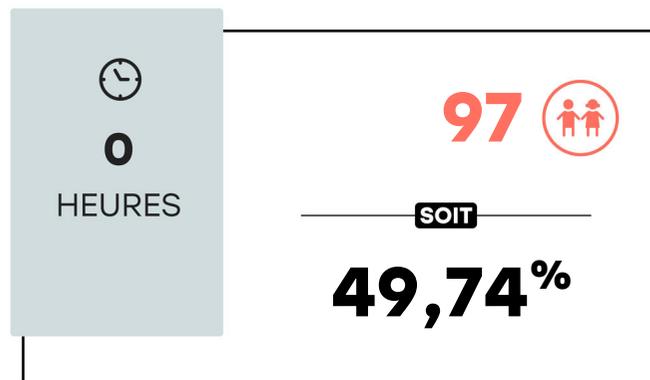
LÉGENDE



Enfants



# HEURES DE SCOLARISATION PAR SEMAINE



“ Eva aura 9 ans en fin d’année, n’a jamais été scolarisée. En attente d’IME (Institut médico-éducatif) depuis 2016. Les années passent, les espoirs se réduisent. Les chances pour Eva diminuent. La France, le pays des droits pour tous, l’éducation, l’instruction et l’inclusion sont juste une utopie. ”

Source : marentree.org

PANEL

**195**  
**ENFANTS**  
**DE 3 À 18 ANS**

LÉGENDE



Enfants



Enseignants



Outils de suivi de scolarisation

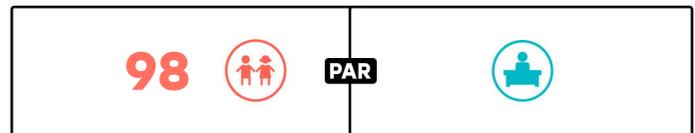


“  
Mon fils est complètement déscolarisé depuis le premier confinement. Il n'a aucune perspective de place en IME (Institut médico-éducatif). Il régresse dans tous les domaines. Notre vie familiale est mise entre parenthèses. ”

Source : marentree.org

## NOMBRE ET QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS

Enseignants

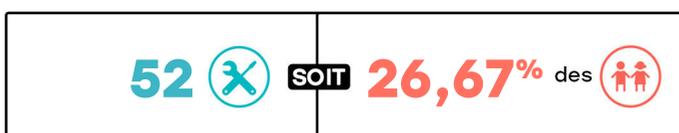


Dont enseignants spécialisés

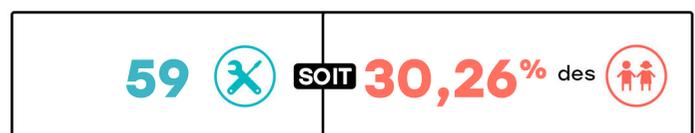


## SUIVI DE LA SCOLARISATION

Pourcentage d'élèves ayant fait l'objet d'une réunion d'ESS (Equipe de suivi de scolarisation)



Pourcentage d'élèves ayant bénéficié d'un GEVASco (Guide d'évaluation scolaire)



PANEL

**195**  
ENFANTS  
DE 3 À 18 ANS

LÉGENDE



Enfants

# NOMBRE D'ENFANTS AYANT UN TEMPS DE PRÉSENCE À L'ÉCOLE ORDINAIRE

(au moins ½ journée par semaine)

En établissement scolaire,  
centre de formation, etc.  
(Hors enfants accompagnés en SESSAD)

**43**



SOIT

**22,05%**

## INDICATEURS

# D'UNE SCOLARITÉ INCLUSIVE

Élèves inscrits  
dans la « base élève »  
de l'Éducation nationale

**44**



SOIT

**22,56%**

% de places de SESSAD  
(Service d'éducation spéciale  
et de soins à domicile) sur  
les places totales

**58**



SOIT

**27,62%**

% d'élèves scolarisés en  
Unités d'enseignement  
externalisées ou en classes  
externalisées

**16**



SOIT

**8,21%**

**#JAIPASECOLE**

“ Nous pallions tous les carences de l'Éducation nationale qui refuse de débloquer les moyens financiers pour rendre l'école accessible à tous, dans l'indifférence générale. Mes 2 enfants sont concernés. ”

Source : [marentree.org](http://marentree.org)

## **ABSENCE DE PLACE A L'ECOLE ORDINAIRE OU DANS UNE ECOLE SPECIALISEE, ACCUEIL PAR DÉFAUT DANS UNE STRUCTURE QUI NE CONVIENT PAS OU PLUS, SCOLARISATION INADAPTÉE À LEURS BESOINS OU INEXISTANTE...**

“ Malgré trois ans de combat je suis sans solution pour mon fils. J'ai frappé à toutes les portes à toutes les personnes qui faut contacter et toujours rien. ”

Source : [marentree.org](http://marentree.org)

Cette année encore, des enfants en situation de handicap n'accéderont pas à l'école comme les autres élèves. La France doit, enfin, rendre effectif le droit à la scolarisation pour tous les enfants en prenant en considération leurs besoins et leurs attentes particulières.

Le site internet [marentree.org](http://marentree.org) invite la société et les pouvoirs publics à prendre la mesure des inégalités vécues par les élèves en situation de handicap partout sur le territoire français. Grâce aux témoignages postés par tous ceux qui subissent ces situations valent tous les mots et tous les discours. Ils rendent visibles les réalités subies par ces enfants isolés du seul fait de leur handicap et de l'absence d'une prise en compte de celui-ci par le système scolaire.



**RENDEZ-VOUS SUR  
[MARENTREE.ORG](http://MARENTREE.ORG)**

**pour mieux comprendre  
les parcours chaotiques  
de ces enfants, sources  
d'exclusion et de perte  
de chance.**

